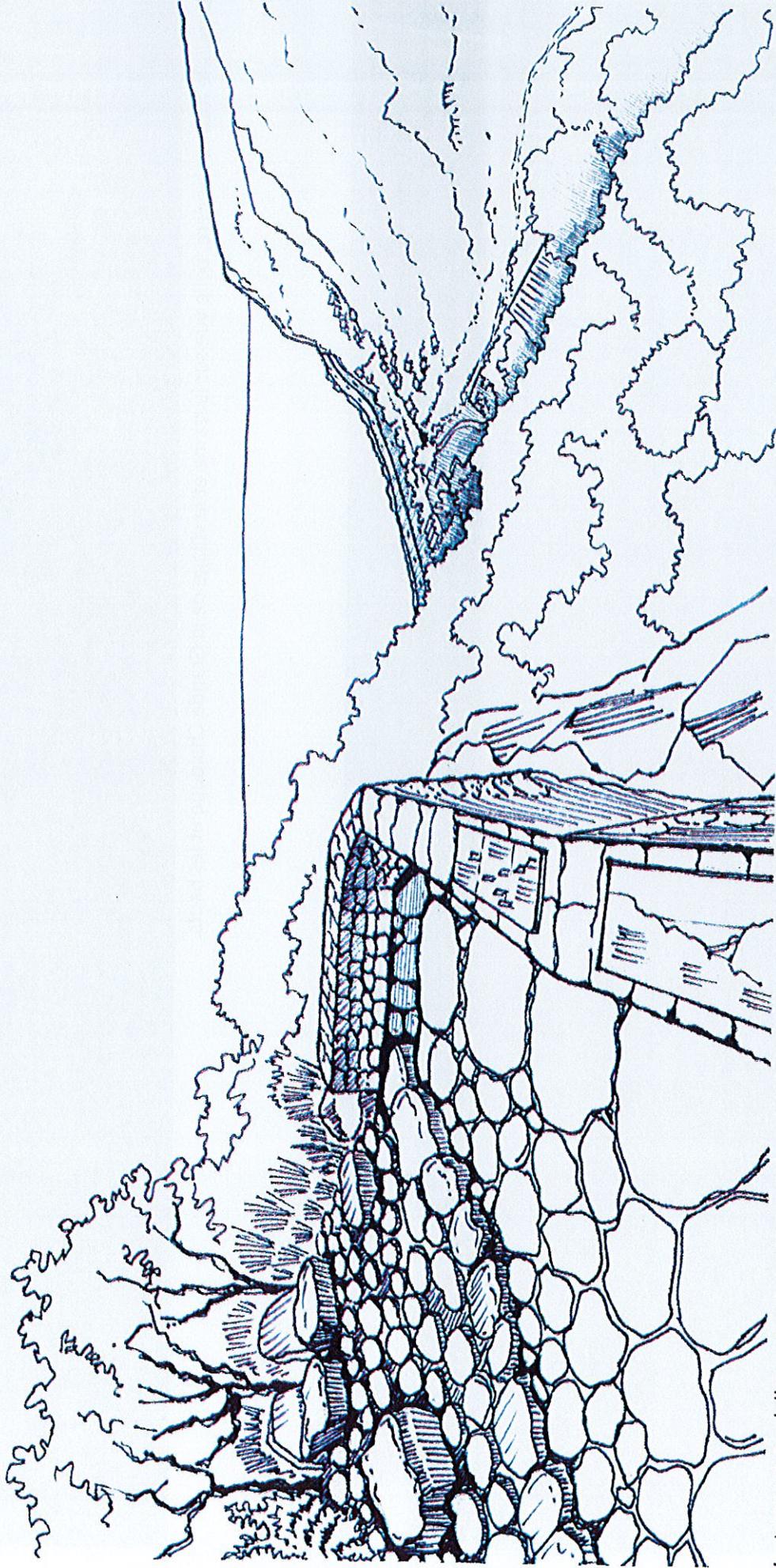
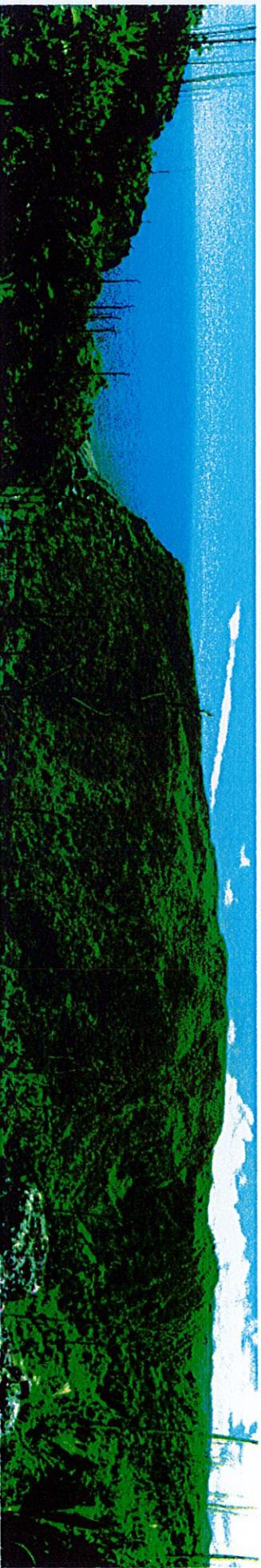


Belvédère Tête Chaloupe



La terrasse en dallage grossier rattrapera le sol irrégulier des dalles rocheuses naturelles. Le muret de protection en pierre viendra sécuriser la terrasse, au bord du rempart. La signalétique d'interprétation sur l'évolution des paysages de la Grande Chaloupe, constituée de 3 plaques en lave émaillée (50*100 cm), sera fixée sur le couronnement du muret.

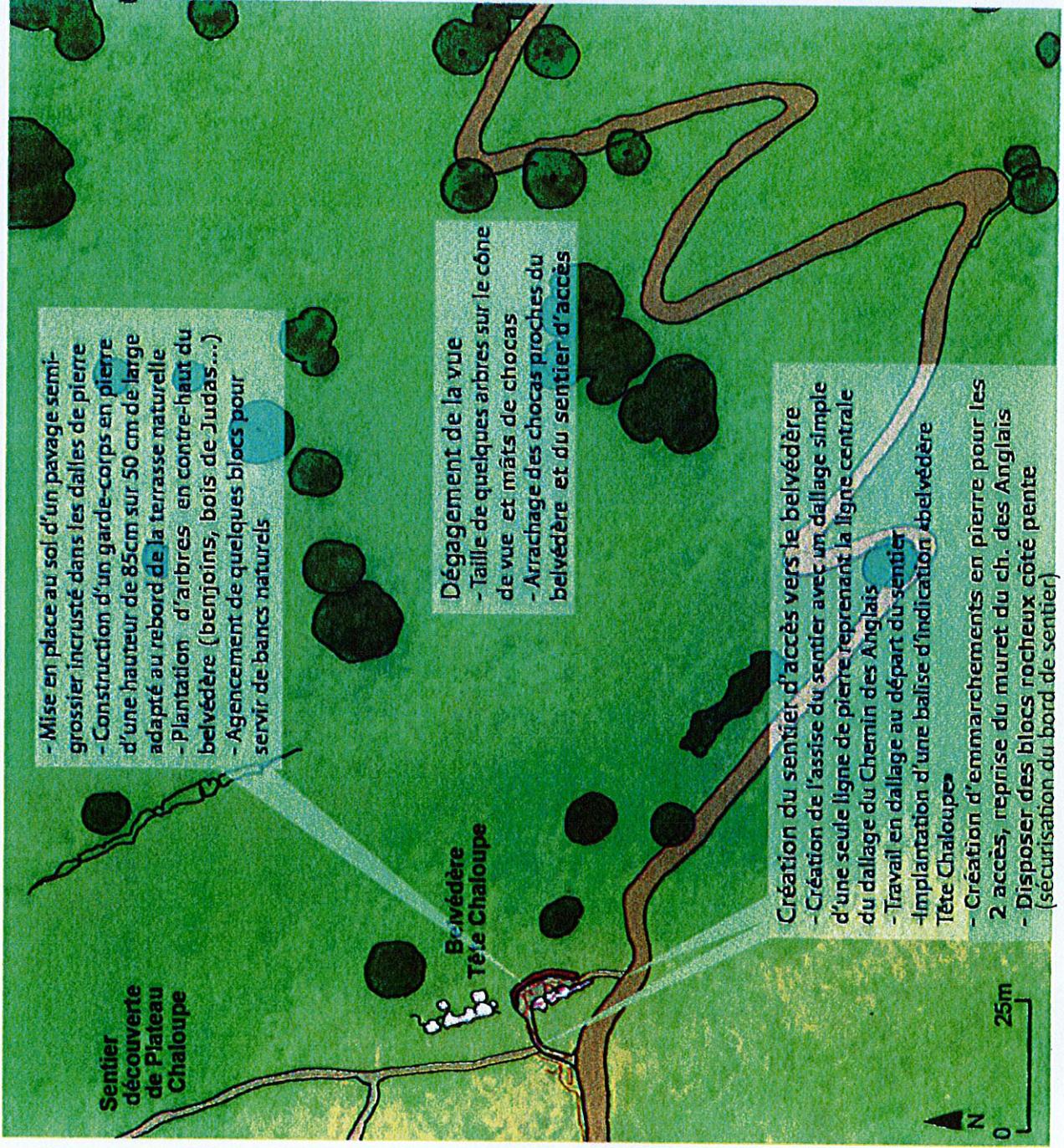


Depuis le futur belvédère, belle vue sur la ravine et le village de la Grande Chaloupe et les hauts.



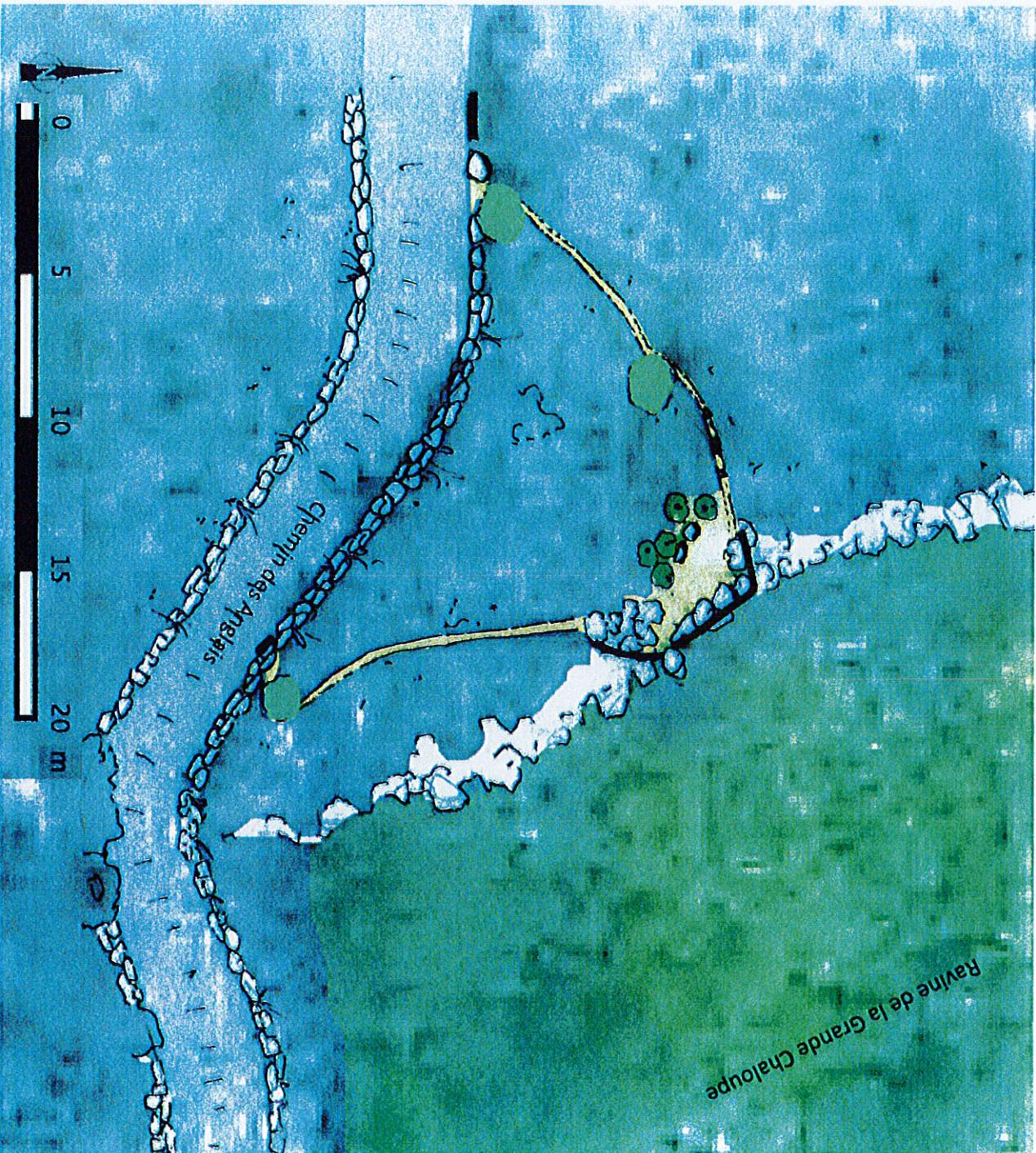
Plateforme rocheuse qui recevra le belvédère. Point de vue utilisé pour la perspective du projet, page précédente.

Belvédère Tête Chaloupe - Parti d'aménagement



Source : A. Freydet / CDL

Plan masse du projet au 1/200e



Bois noir des bas
(Albizia lebeck)
existant

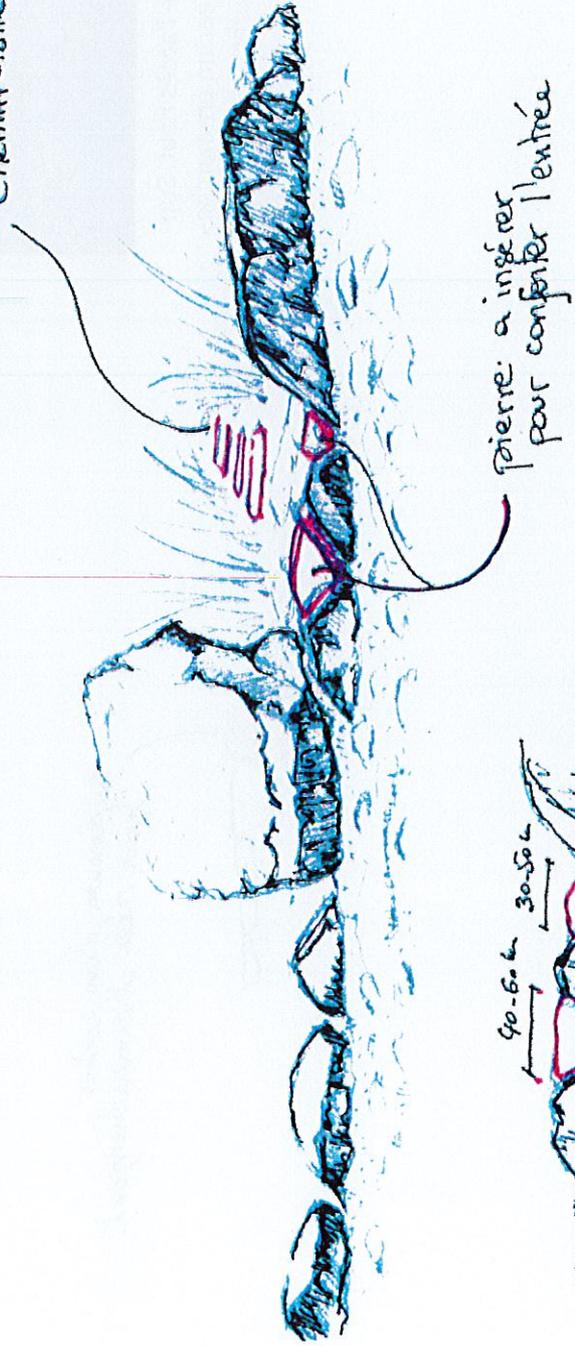
Arbres plantés
cf plan de plantation

Accès par le chemin des Anglais

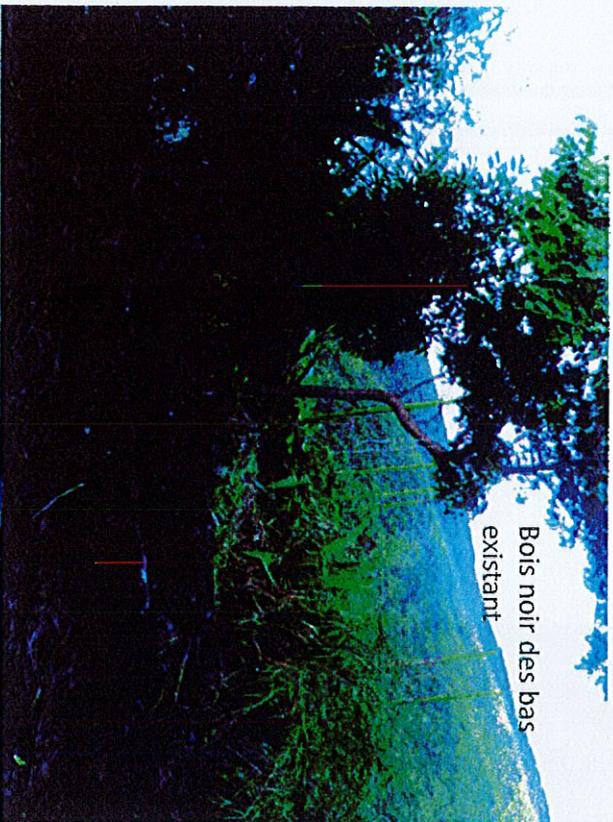


Accès haut à proximité du panneau d'information du projet Life+Corexerun à conforter, par un recasage de quelques pierres. Balisage directionnel à prévoir sur le rocher.

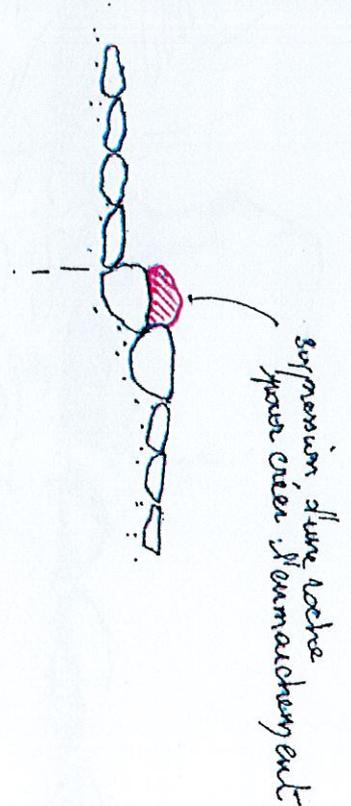
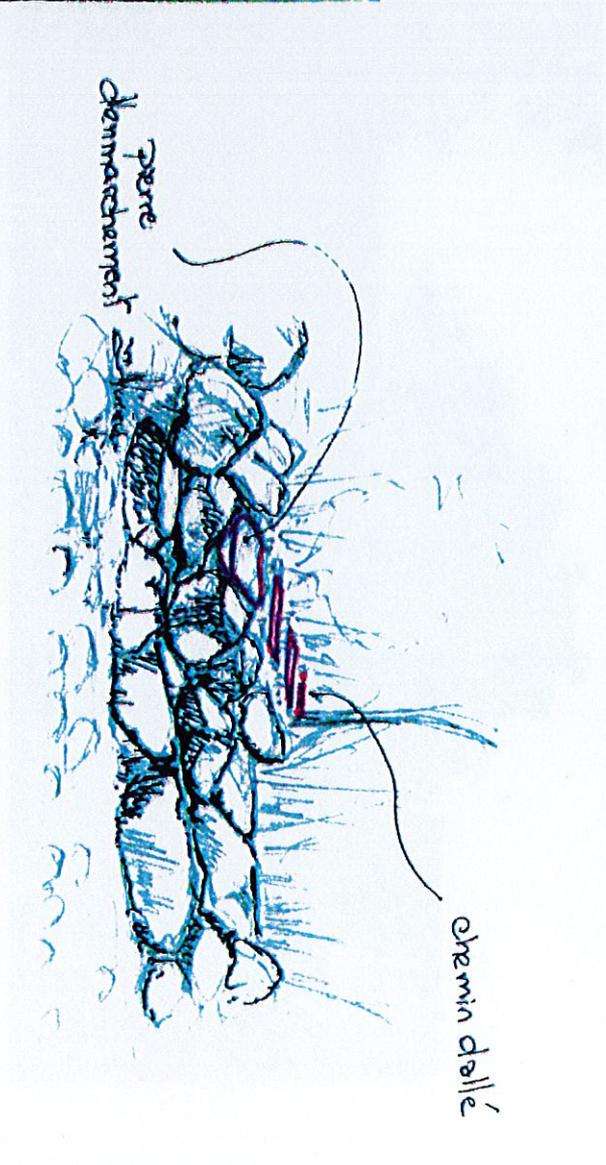
chemin d'allée



Accès par le chemin des Anglais

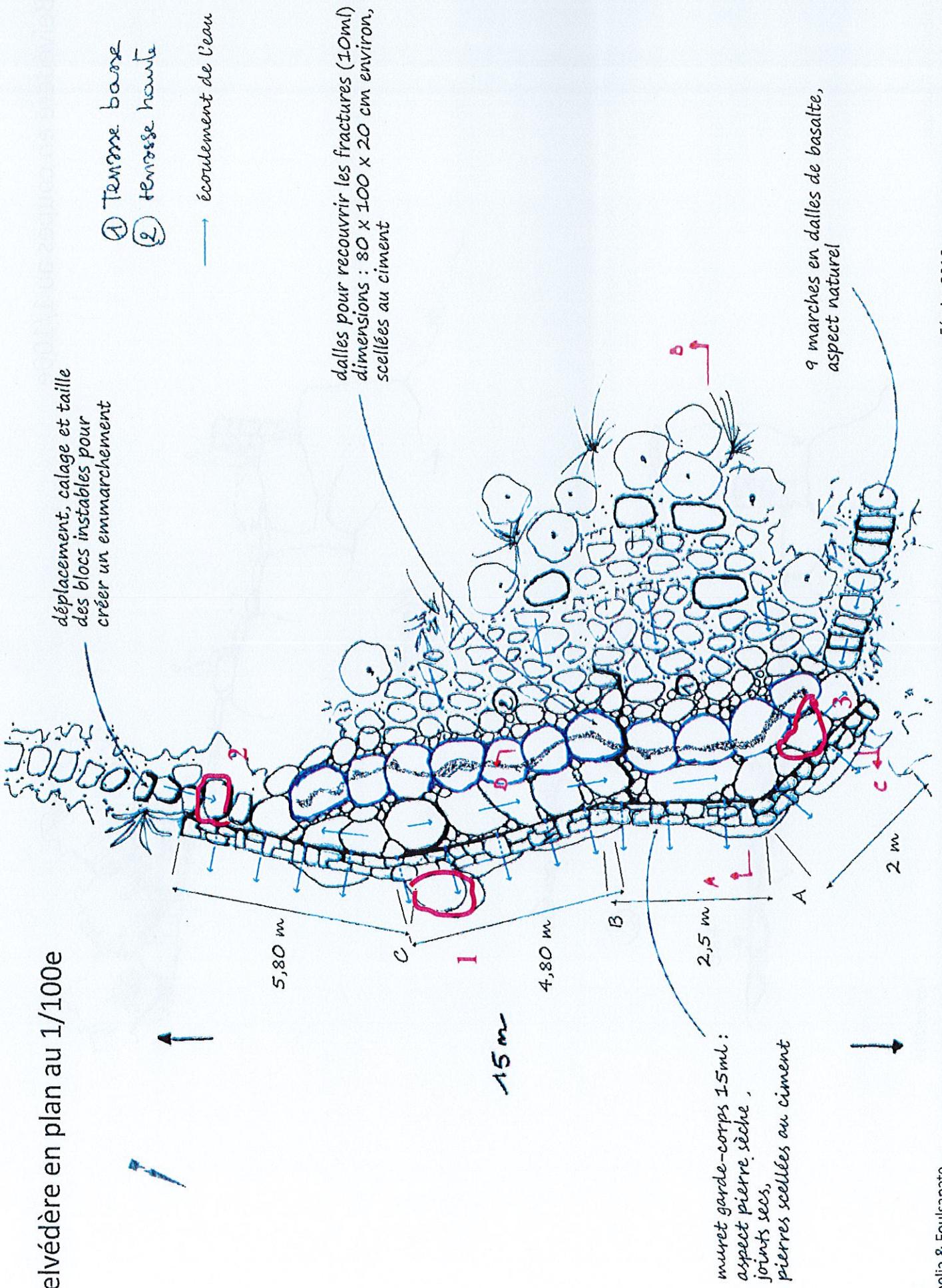


Accès bas situé à une trentaine de mètres de l'accès haut. Suppression d'une pierre sur le chemin pour créer un emmarchement. Prévoir balisage directionnel sur le muret.

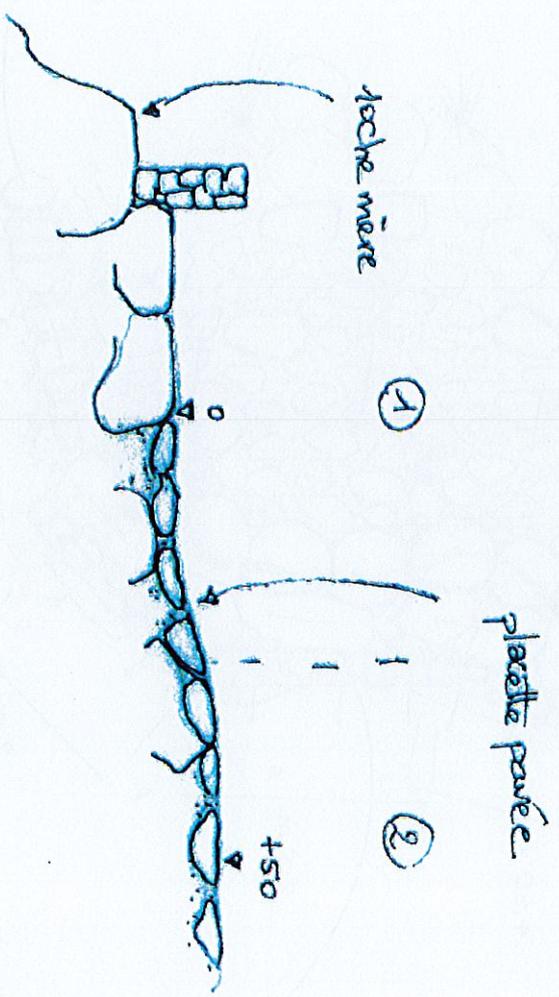
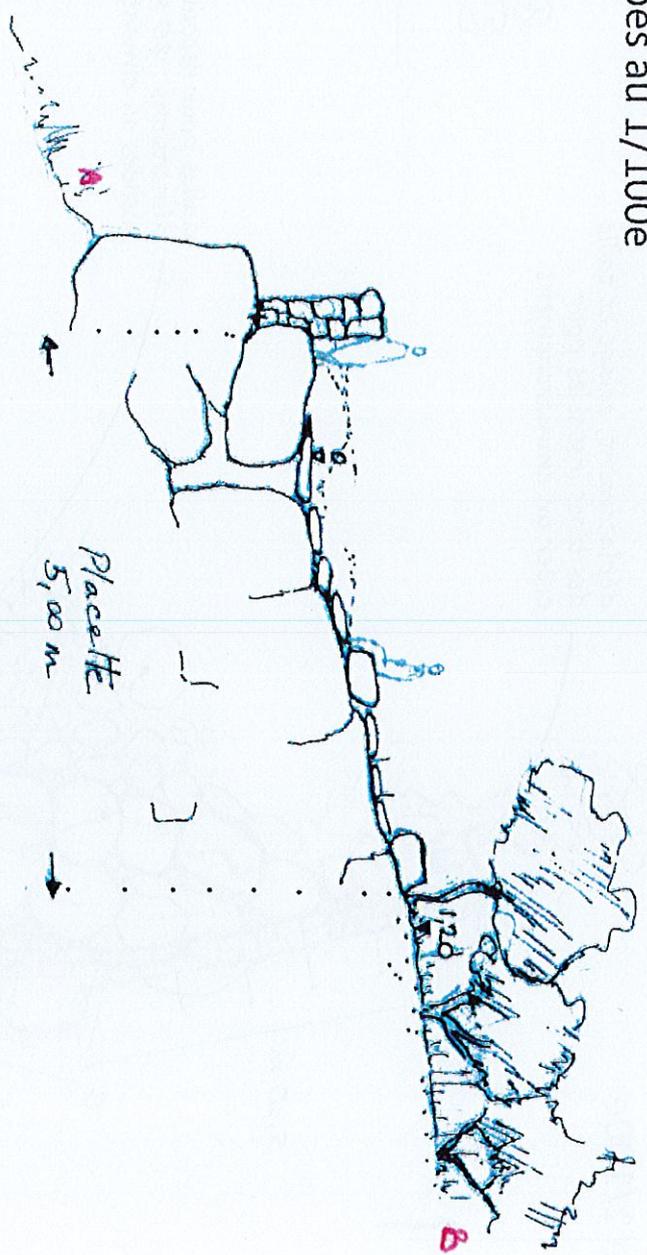


suppression d'une roche
pour créer l'emmarchement

Belvédère en plan au 1/100e



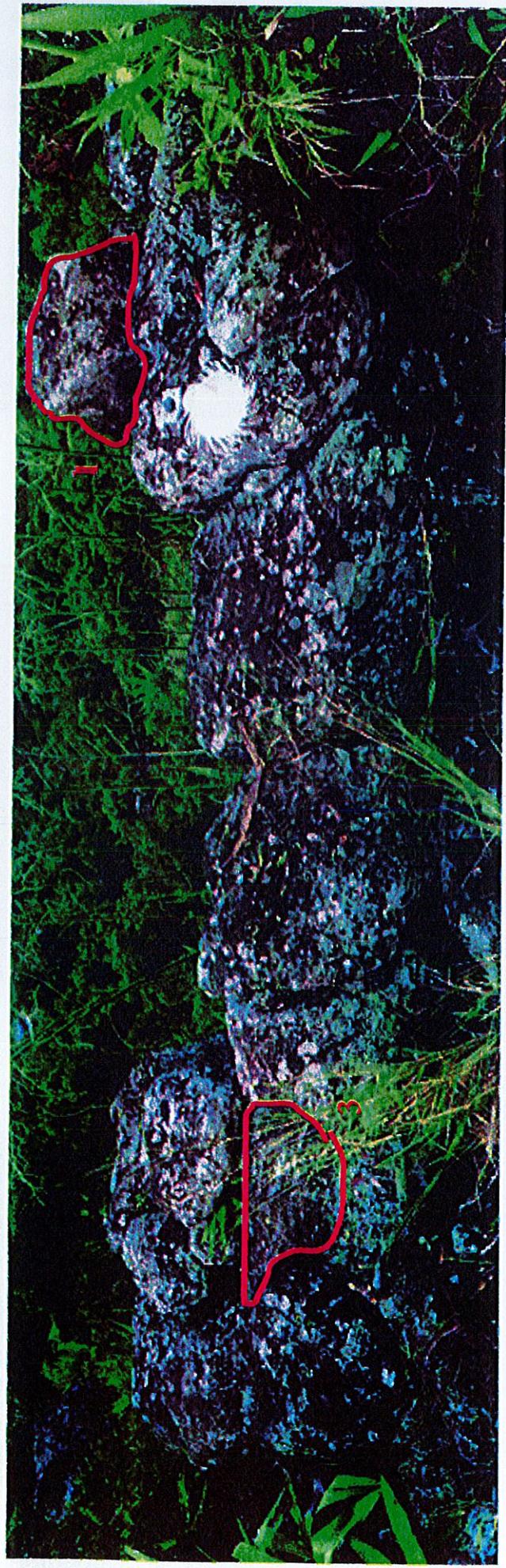
Belvédère en coupes au 1/100e



Repérage



Photo de l'existant, espace en gradins naturels. Prévoir un agencement optimal des pierres existantes. Dallage grossier pour combler les trous restants. Aménagement de la placette en gradins sur 3 niveaux.



Respect des 2 niveaux de terrasse naturelle, afin de conserver les dalles de pierre apparente.

Repérage



Recouvrir les failles avec des dalles en pierre, scellées au sol support.

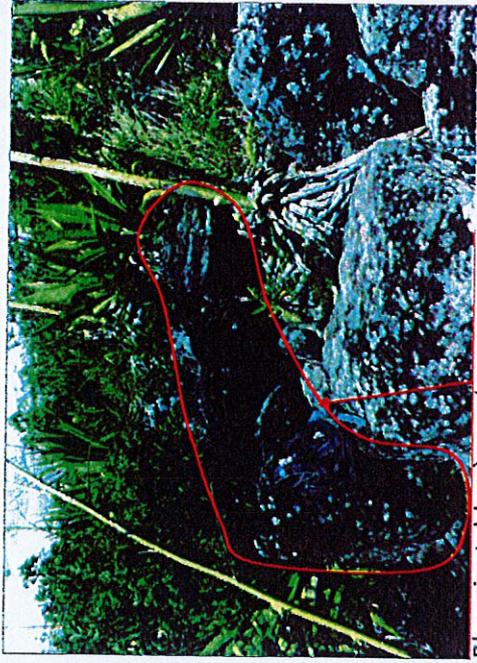


Le muret de protection sera ancré avec des fers à béton dans les dalles en pierre, à l'emplacement du personage de la photo. Hauteur au-dessus des dalles : 85 cm. Au niveau de la terrasse basse (1) : le muret de protection débutera sur des dalles situées en dessous des dalles «niveau dallage» (croquis p14), hauteur variant de 160 cm à 125 cm sur 4,5m de longueur (cf. profils)



Photo de l'entrée sud. Emmarchements en pierre à conforter, à créer aux deux entrées (sud et ouest) du belvédère. (cf. croquis en suivant)

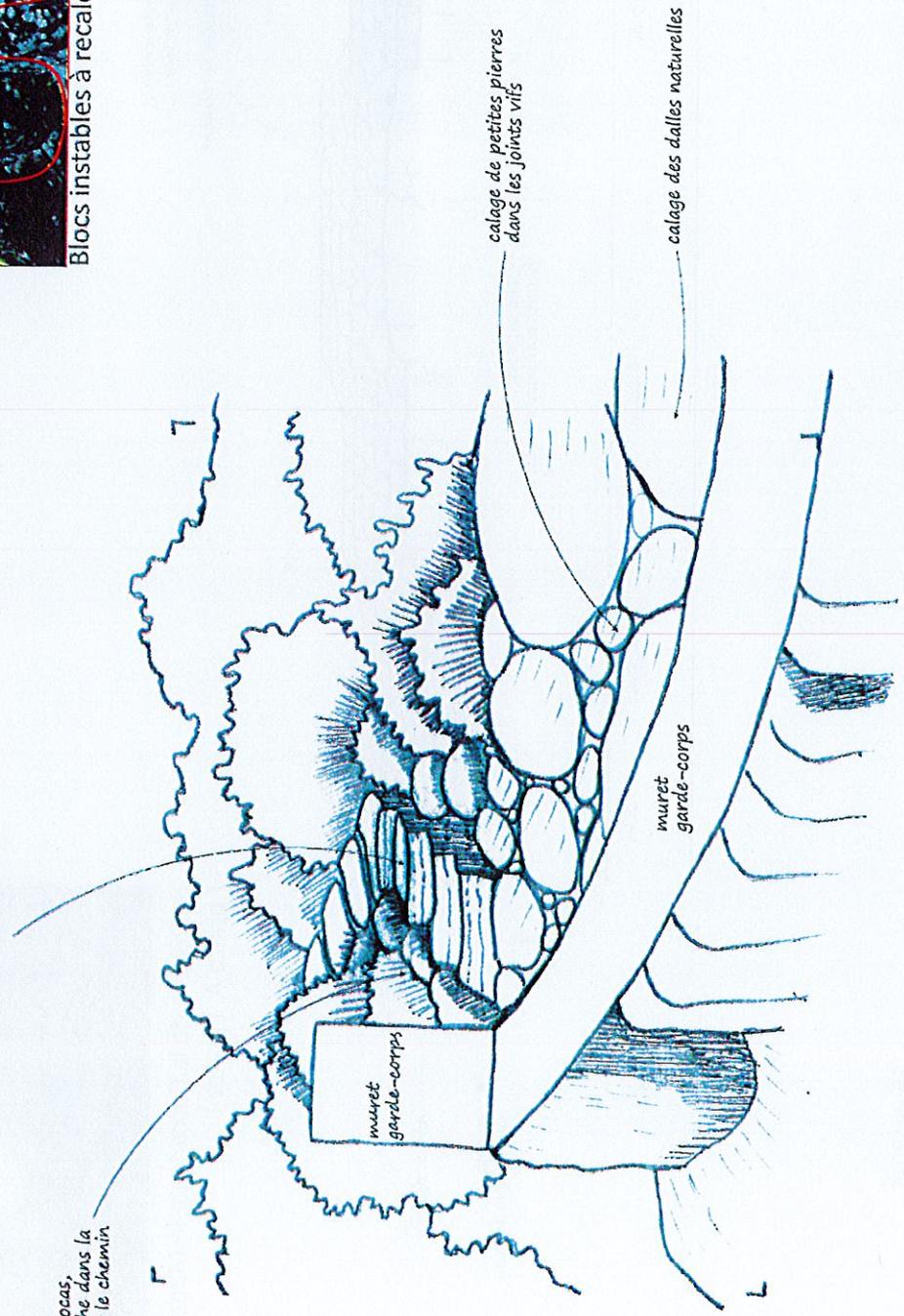
Emmarchement de l'entrée sud



Blocs instables à recaler

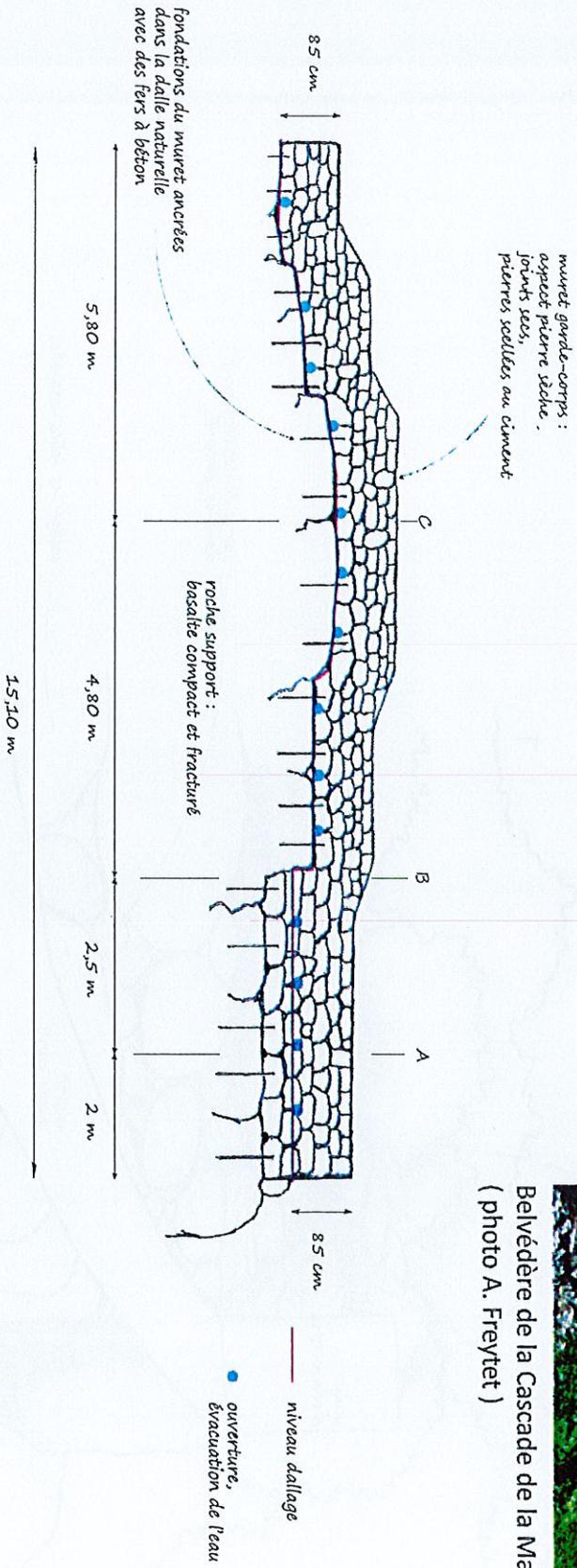
déplacement, calage et taille
des blocs instables pour
créer un emmarchement

suppression des chocs,
ajustement de roche dans la
pente pour border le chemin



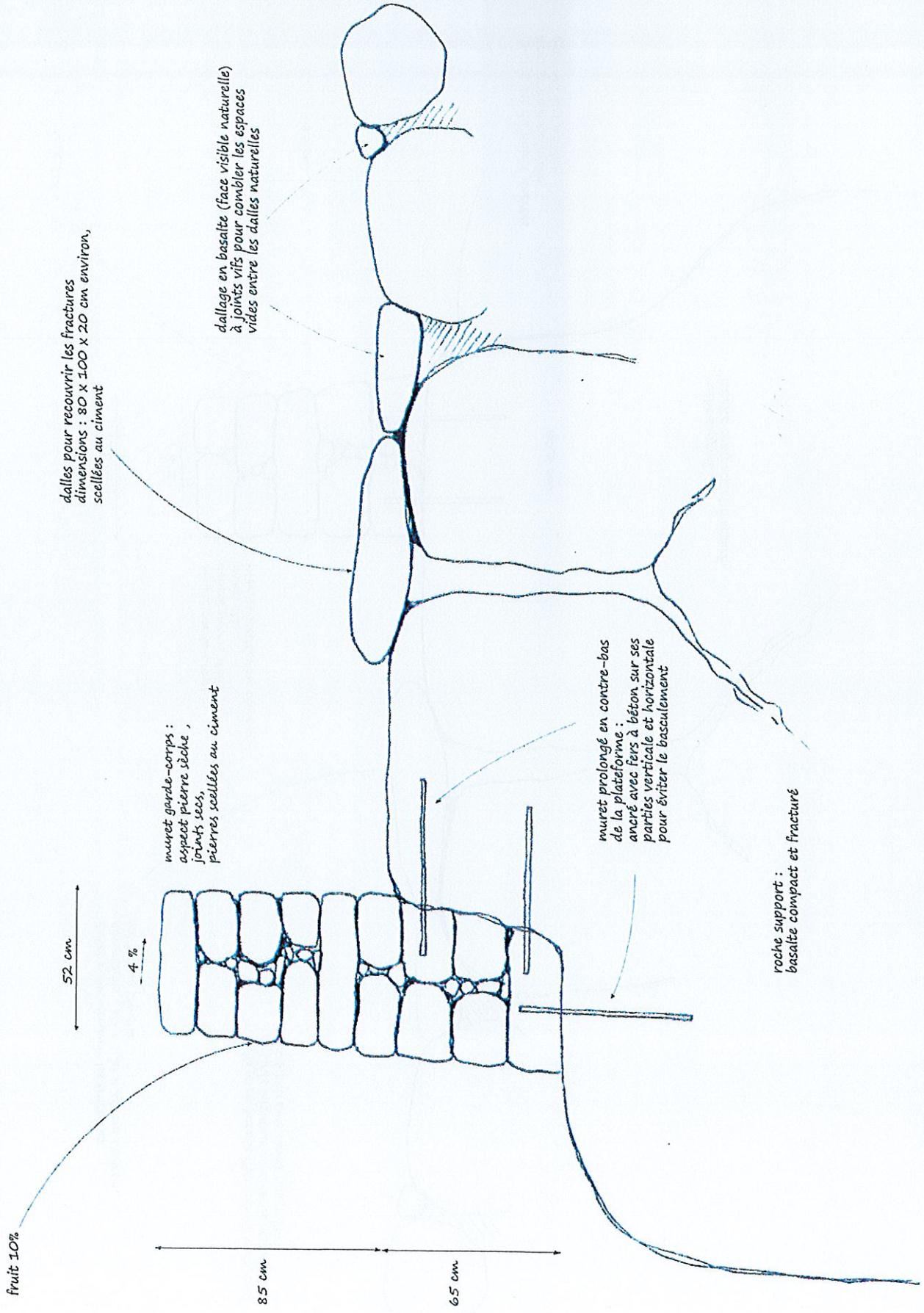
Muret de pierre

Profil en long du muret au 1/100e.
 Le profil des murets sera sans redent, on privilégiera, pour les changements de niveau, des arases pentées. A, B et C sont les angles repérés sur le plan.

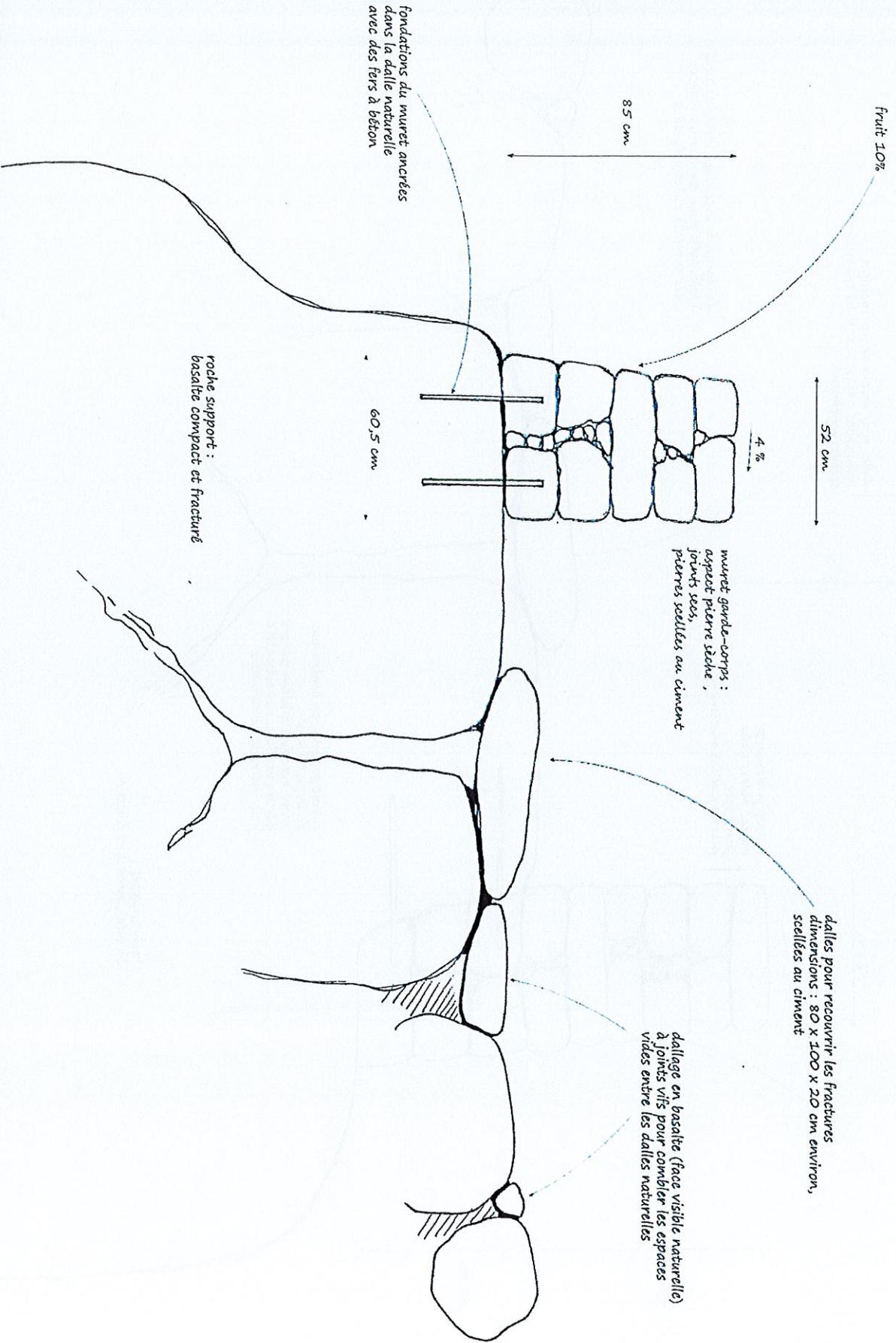


Belvédère de la Cascade de la Madone (photo A. Freytet)

Muret de pierre et dallage au 1/20e (profil A)

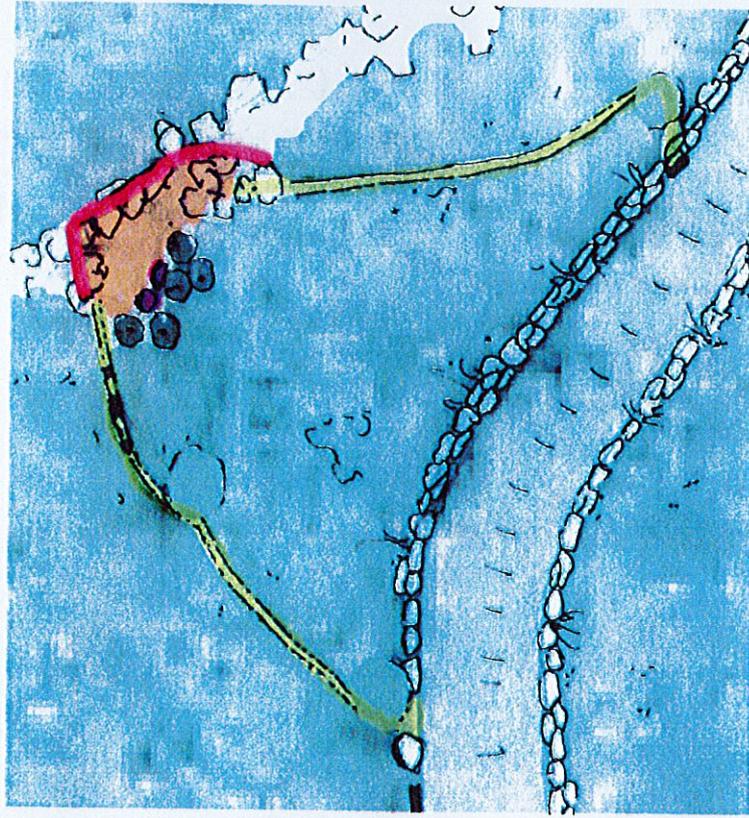


Muret de pierre et dallage au 1/20e (profil C)



Prélèvement de pierres

Peu de pierres ont été repérées aux bords du sentier. Il est probable d'en découvrir un certain nombre en fouillant le sol pour les dallages. En revanche, la zone de la future implantation présente de très belles dalles naturelles qui serviront de base au dallage du belvédère.



Apport pierres extérieures
estimé :

- Sentier : 80 %
- Terrasse : 60 %
- Muret : 100 %
- Banc : 50 %

Les plaques d'interprétation

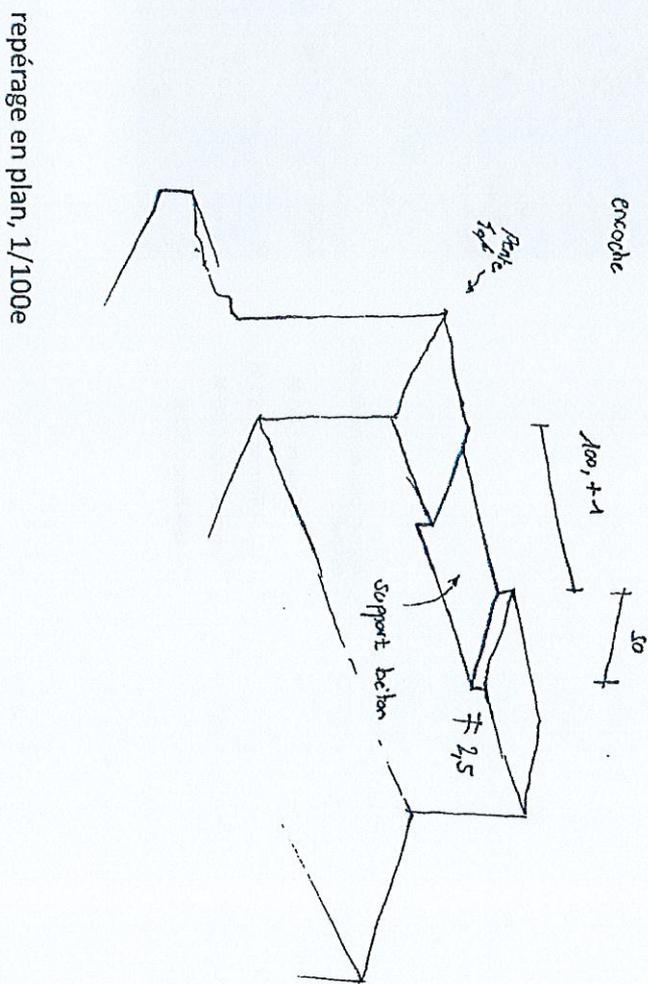
La signalétique d'interprétation sur l'évolution des paysages de la Grande Chaloupe, constituée de 3 plaques en lave émaillée (50*100 cm), sera fixée sur le couronnement du muret. L'enchaînement et la lecture des plaques d'interprétation se fera dans le sens le plus fréquenté, celui de la Grande Chaloupe - la Possession. On chemine le long du muret pour découvrir les 3 plaques bien séparées les unes des autres, posées sur un support béton lisse, dans une encoche du couronnement du muret.



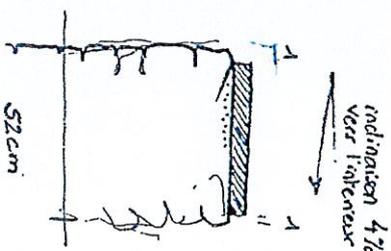
Sceau diam. 22cm



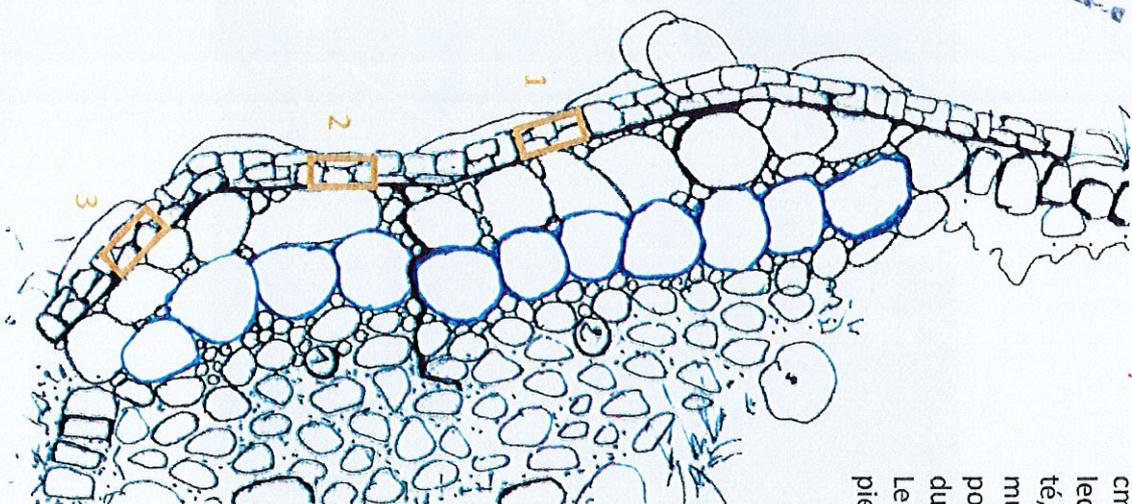
plaque de lave émaillée



repérage en plan, 1/1000e



croquis A. Freyriet



Plan de plantation au 1/100e



Benjoin (*Terminalia bentzoe*)

Mauve (*Abutilon exstipulare*) et
Mahot tantan (*Dombeya acutangula*)

Bois de reinette (*Dodonaea viscosa*) et
Bois de demoiselle (*Phyllanthus casticum*)

Mode de plantation :

Creuser un trou d'une profondeur de 30 cm,
planter, plomber avec 3 à 5 L. d'eau

